



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-142738>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **25-142738**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER IDF

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public, contrôlé par une autorité publique centrale

Activité du pouvoir adjudicateur : Logement et équipements collectifs

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE MULTI-ATTRIBUTAIRE RELATIF AUX MISSIONS DE CONSEIL ET SONDAGES GEOTECHNIQUES

Description : L'objet de la consultation est la passation de marchés publics pour des missions de conseils et sondages géotechniques pour l'EPFIF et sa filiale la SIFAE (groupement de commande dont l'EPFIF est le coordonnateur). Conformément à l'article L. 2124-1 du code de la commande publique, la présente consultation fait l'objet d'une procédure formalisée en raison du motif suivant : - La valeur estimée du besoin est supérieure aux seuils européens La procédure formalisée appliquée est la suivante : procédure d'appel d'offres ouvert définie aux articles L. 2124-2 et R. 2124-2-1° du code de la commande publique. La procédure fait l'objet d'une publication au bulletin officiel des annonces des marchés publics (BOAMP) et au Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE), en application des dispositions des articles R. 2131-16 et -17 du Code de la commande publique. Conformément aux articles L2125-1 et R2191-17 et suivants du Code de la commande publique, la présente consultation concerne la mise en place de plusieurs accords-cadres « multi-attributaire » à bons de commande. Les accords-cadres sont traités à prix unitaires (article R2112-6 1°), sous la forme d'accords-cadres à bons de commande, conformément aux dispositions des articles R2162-1 et suivants d'une part, et R2162-13-14 d'autre part. Les prestations seront exécutées selon les besoins du groupement porté par l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France, par l'émission de bons de commande successifs notifiés aux titulaires de chaque lot et ce jusqu'au dernier jour de validité du marché. Les bons de commande préciseront notamment la nature de la prestation à exécuter, le délai d'exécution et le lieu d'exécution. Conformément aux articles L.2113-10 du Code de la commande publique, le marché public projeté est alloté en 2 lots : - LOT N°1 : Mission de conseil et sondages géotechniques sur les départements de Paris, des Yvelines, du Val-de-Marne et du

Val-d'Oise (75/78/94/95), - LOT N°2 : Mission de conseil et sondages géotechniques sur les départements de la Seine-et-Marne, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine et de la Seine-Saint-Denis (77/91/92/93). Chaque lot constitue un marché public à part entière. INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE Pour promouvoir l'emploi et combattre l'exclusion, l'EPF Ile de France a décidé de faire application des dispositions du Code de la commande publique en incluant une clause sociale obligatoire. L'entreprise attributaire devra réaliser une action d'insertion qui permette l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières. L'article 7,4 du CCAP précise quels sont les publics éligibles au dispositif, les différentes modalités de mise en oeuvre et de contrôle de son exécution, les pénalités applicables en cas de non-respect de ses obligations par l'entreprise. L'entreprise attributaire devra se rapprocher du facilitateur désigné sur chaque lot par la maîtrise d'ouvrage après l'attribution du marché afin de préciser ou de définir les modalités de mise en oeuvre des clauses sociales. Un plan d'action pourra être élaboré à cet effet avec l'accompagnement du facilitateur. Note importante : Les candidats ne sont pas autorisés à formuler de réserve dans leur offre sur la clause sociale obligatoire. Une offre qui ne satisferait pas à cette condition d'exécution sera déclarée irrégulière au motif de non-respect du marché.

Identifiant de la procédure : eedd5aa7-ab73-47b6-9d54-66f17c57d49f

Identifiant interne : DT202522

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

Principales caractéristiques de la procédure : Procédure d'appel d'offres ouvert définie aux articles L. 2124-2 et R. 2124-2-1° du code de la commande publique.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71332000 Services d'ingénierie géotechnique

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45111250 Travaux d'étude géotechnique

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires : Départements de Paris, des Yvelines, du Val de Marne et du Val d'Oise (75/78/94/95) et départements de la Seine et Marne, de l'Essonne, des Hauts de Seine et de la Seine-Saint-Denis (77/91/92/93)

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 2

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 2

2.1.6 Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion : Avis

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Mission de conseil et sondages géotechniques sur les départements de Paris, des Yvelines, du Val de Marne et du Val d'Oise (75, 78, 94 et 95)

Description : Les prestations objet des présents marchés seront exécutées selon les conditions et selon les modalités prévues aux C.C.T.P et aux C.C.A.P. Le présent lot a pour objet l'exécution de missions de conseil et sondages géotechniques sur les départements de Paris, des Yvelines, du Val-de-Marne et du Val-d'Oise (75/78/94/95). Conformément aux dispositions de l'article R2112-6 1°, ce lot est traité à prix unitaires passé sous la forme d'un accord-cadre multi-attributaire (3 opérateurs économiques maximum) conformément aux dispositions des articles R2162-1 et suivants d'une part, et R2162-13-14 d'autre part. Cet accord-cadre est exécuté par l'émission de bons de commande dans les conditions suivantes : - Avec des montants minimaux différenciés dégressifs par attributaire sur la durée totale du marché, - Avec un montant maximal commun de 1 615 000 Euros HT sur la durée totale du marché. L'opérateur économique classé en 1ère position dans le cadre de la passation du marché se verra confier un volume financier minimum de commandes de 96 900 Euros HT pour la durée totale du marché, L'opérateur économique classé en 2ème position dans le cadre de la passation du marché se verra confier un volume financier minimum de commandes de 64 600 Euros HT pour la durée totale du marché, L'opérateur économique classé en 3ème position dans le cadre de la passation du marché se verra confier un volume financier minimum de commandes de 32 300 Euros HT pour la durée totale du marché.

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71332000 Services d'ingénierie géotechnique

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45111250 Travaux d'étude géotechnique

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires : Départements 75 / 78 / 94 / 95

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : MODALITES DE RETRAIT DU DOSSIER DE

CONSULTATION DES ENTREPRISES : Le dossier de consultation pourra être retiré gratuitement par les candidats par voie dématérialisée à l'adresse suivante : <https://www.marches publics.gouv.fr/entreprise> (Mot clef DT202522).

MODIFICATION DU DOSSIER

DE CONSULTATION : Cf. article 3,3 du Règlement de Consultation (RC). Le pouvoir

adjudicateur se réserve le droit d'apporter, au plus tard le 28 janvier 2026, des

modifications de détails au dossier de consultation. Les candidats devront alors

répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever de quelconque réclamation

à ce sujet.. **RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES EN COURS DE CONSULTATION :** Cf.

article 5 du RC. Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient

nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir une demande

écrite sur la Plateforme des achats de l'Etat (PLACE). Pour permettre au pouvoir

adjudicateur de formuler une réponse en temps utile, la demande devra parvenir au plus

tard le 26 janvier à 12h00. Les demandes jugées tardives n'engagent pas le pouvoir

adjudicateur et ne peuvent avoir de conséquence sur la validité de la procédure.

PRESENTATION DES CANDIDATURES : Cf. PARTIE III du RC. Les candidats peuvent

présenter leur candidature sous les formes suivantes : - Candidature sous la forme

individuelle. - Candidature sous forme de groupement (solidaire ou conjoint). Toutefois,

en application de l'article R. 2142-21-1° du code de la commande publique, le présent

règlement de consultation interdit aux candidats de présenter pour le marché public

visé par la présente consultation plusieurs candidatures en agissant à la fois en qualité de

candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements. Conformément aux

articles L.2193-1 à L.2193-14 et R.2193-1 à R.2193-22 du Code de la commande publique,

le titulaire peut sous-traiter l'exécution de certaines parties de son marché, sous réserve

de l'acceptation du ou des sous-traitants par le pouvoir adjudicateur et de l'agrément

par lui des conditions de paiement de chaque sous-traitant. Cependant, il est rappelé

que la sous-traitance totale est interdite. Sous peine d'irrecevabilité, le candidat doit

produire, en langue française, les documents mentionnés ci-après. En cas de groupement

d'opérateurs économiques ou de sous-traitance, le candidat doit produire les

documents exigés ci-après pour l'ensemble des membres du groupement et l'ensemble

des sous-traitants. La liste des documents à produire mentionnée ci-après est applicable

à l'ensemble des lots. Conformément à l'article R. 2143-3 du code de la commande

publique, tout candidat à la présente consultation doit produire à l'appui de sa

candidature les documents suivants : Pour chaque lot, le dossier candidature devra

comporter les éléments suivants : Une déclaration sur l'honneur attestant que le

candidat n'entre dans aucun des cas d'exclusion au marché public. - Déclaration de

Candidatures (DECA), ou le DUME, ou les formulaires DC1 et DC2 présentant les

éléments suivants : o Les candidats devront présenter au minimum 3 références dans les

domaines du marché dans les trois dernières années (G1 ES et G1 PGC, G2, G5) et 1

référence dans les trois dernières années par domaine technique listé dans le paragraphe

3,8 du CCTP. En l'absence de références, le candidat pourra, par tout moyen, justifier de

sa capacité pour réaliser les prestations. o Un descriptif des moyens techniques et

humains de la société. Conformément à l'article R. 2142-13 du Code de la Commande

Publique, le descriptif des moyens humains devra notamment contenir les informations

indiquées ci-dessous : => Les moyens humains : effectifs et qualifications, => Les moyens

techniques : équipement informatique, logiciel, etc.. o Qualifications professionnelles

requis pour l'exercice de la mission ou équivalents. => Qualification OPQIBI n°1001 :

Étude de projets courants en géotechnique ou références équivalentes. => Certification

Norme AFNOR NF P 94-500 - Missions d'ingénierie géotechnique ou équivalent. o Pour

les renseignements relatifs à l'appréciation de la capacité économique et financière. => Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat des 3 dernières années. Un niveau minimum est requis : un chiffre d'affaires annuel moyen sur les 3 dernières années ou les trois derniers exercices disponibles supérieur à 600 000 Euros HT. Si les candidats ne disposent pas de références ou de peu de références, ils devront prouver par tout moyen qu'ils possèdent la capacité à exécuter le marché (capacités techniques, professionnelles, certifications...). DOCUMENTS A PRODUIRE POUR L'OFFRE : Cf. Article 17.1,2 du RC. Afin de faciliter l'analyse des offres, il est fortement recommandé aux soumissionnaires d'utiliser de cadre de mémoire technique transmis dans le dossier de consultation des entreprises. Dans le cas où les renseignements demandés ne pourraient pas être insérés au sein du cadre de mémoire technique (tableau, plan, ...), un renvoi devra être fait à une annexe numérotée et dédiée au point concerné. Il est à noter que le cadre de mémoire technique du candidat et ses éventuelles annexes feront partie des pièces contractuelles.

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : La prévention et la réduction de la pollution

Objectif social promu : Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 1 : Mémoire technique sur 60 points. Le présent critère est décomposé comme suit : => Sous-critère 1 : Présentation détaillée de l'approche méthodologique de l'ensemble des missions développées dans le CCTP : 10 points, => Sous-critère 2 : Présentation des spécificités propres à la mission de l'EPFIF : 18 points, => Sous-critère 3 : Présentation de l'équipe en charge de la mission : 15 points, => Sous-critère 4 : Présentation des moyens mis à disposition et des rendus : 17 points.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Prix

Description : Critère 2 : Prix sur 40 points.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 05/02/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Un accord de confidentialité est requis : non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Montage financier : MODALITES FINANCIERES : Le règlement des dépenses se fera par virement à 30 jours. Les prix sont révisables. Les modalités sont détaillées dans le CCAP. Le titulaire pourra présenter des demandes de paiement dans les conditions fixées au CCAP. Le titulaire pourra bénéficier d'une avance versée dans les conditions fixées au CCAP. Financement du marché : Budget de fonctionnement sur fonds propres.

5.1.15 Techniques**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 3

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours : En vertu des dispositions du Code de la justice administrative (L.551-1 et suivants), le candidat dispose d'un délai de 11 jours calendaires à compter de la date d'envoi de la notification de la décision de rejet pour exercer un référé précontractuel devant le tribunal administratif susmentionné ci-avant. En vertu des dispositions du Code de justice administrative (L.551-13 et suivants), le candidat dispose d'un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution pour exercer un référé contractuel devant le tribunal administratif susmentionnée ci-avant. En vertu des dispositions du Code de la justice administrative (L.211-4 et R.421-4 à R.421-5), le candidat dispose d'un délai de 2 mois à compter du jour de

l'accomplissement des mesures de publicité appropriées pour exercer un recours contentieux devant le tribunal administratif susmentionné ci-avant. Ce recours peut être assorti, le cas échéant, d'un référé-suspension exercé dans les conditions mentionnées à l'article L.521-1 du Code de justice administrative.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER IDF

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER IDF

Organisation qui reçoit les demandes de participation : ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER IDF

Organisation qui traite les offres : ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER IDF

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Missions de conseil et sondages géotechniques sur les départements de la Seine-et-Marne, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine et de la Seine-Saint-Denis (77, 91, 92 et 93)

Description : Le présent lot a pour objet l'exécution de mission de conseil et sondages géotechniques sur les départements de la Seine-et-Marne, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine et de la Seine-Saint-Denis (77, 91, 92 et 93). Le présent lot est un accord-cadre multi-attributaire (3 attributaires) à bons de commande émis dans les conditions suivantes : - Avec des montants minimaux différenciés dégressifs par attributaire sur la durée totale du marché, - Avec un montant maximal de 1 615 000 commun € HT sur la durée totale du marché. L'opérateur économique classé en 1ère position dans le cadre de la passation du marché se verra confier un volume financier minimum de commandes de 96 900 € HT pour la durée totale du marché. L'opérateur économique classé en 2ème position dans le cadre de la passation du marché se verra confier un volume financier minimum de commandes de 64 600 € HT pour la durée totale du marché. L'opérateur économique classé en 3ème position dans le cadre de la passation du marché se verra confier un volume financier minimum de commandes de 32 300 € HT pour la durée totale du marché.

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71332000 Services d'ingénierie géotechnique

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45111250 Travaux d'étude géotechnique

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Seine-et-Marne (FR102)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : MODALITES DE RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES : Le dossier de consultation pourra être retiré gratuitement par les candidats par voie dématérialisée à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise> (Mot clef DT202522). MODIFICATION DU DOSSIER DE CONSULTATION : Cf. article 3,3 du Règlement de Consultation (RC). Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter, au plus tard le 28 janvier 2026, des modifications de détails au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever de quelconque réclamation à ce sujet.. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES EN COURS DE CONSULTATION : Cf. article 5 du RC. Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir une demande écrite sur la Plateforme des achats de l'Etat (PLACE). Pour permettre au pouvoir adjudicateur de formuler une réponse en temps utile, la demande devra parvenir au plus tard le 26 janvier à 12h00. Les demandes jugées tardives n'engagent pas le pouvoir adjudicateur et ne peuvent avoir de conséquence sur la validité de la procédure. PRESENTATION DES CANDIDATURES : Cf. PARTIE III du RC. Les candidats peuvent présenter leur candidature sous les formes suivantes : - Candidature sous la forme individuelle. - Candidature sous forme de groupement (solidaire ou conjoint). Toutefois, en application de l'article R. 2142-21-1° du code de la commande publique, le présent règlement de consultation interdit aux candidats de présenter pour le marché public visé par la présente consultation plusieurs candidatures en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements. Conformément aux articles L.2193-1 à L.2193-14 et R.2193-1 à R.2193-22 du Code de la commande publique, le titulaire peut sous-traiter l'exécution de certaines parties de son marché, sous réserve de l'acceptation du ou des sous-traitants par le pouvoir adjudicateur et de l'agrément par lui des conditions de paiement de chaque sous-traitant. Cependant, il est rappelé que la sous-traitance totale est interdite. Sous peine d'irrecevabilité, le candidat doit produire, en langue française, les documents mentionnés ci-après. En cas de groupement d'opérateurs économiques ou de sous-traitance, le candidat doit produire les documents exigés ci-après pour l'ensemble des membres du groupement et l'ensemble des sous-traitants. La liste des documents à produire mentionnée ci-après est applicable à l'ensemble des lots. Conformément à l'article R. 2143-3 du code de la commande publique, tout candidat à la présente consultation doit produire à l'appui de sa candidature les documents suivants : Pour chaque lot, le dossier candidature devra comporter les éléments suivants : Une déclaration sur l'honneur attestant que le candidat n'entre dans aucun des cas d'exclusion au marché public. - Déclaration de Candidatures (DECA), ou le DUME, ou les formulaires DC1 et DC2 présentant les éléments suivants : o Les candidats devront présenter au minimum 3 références dans les domaines du marché dans les trois dernières années (G1 ES et G1 PGC, G2, G5) et 1 référence dans les trois dernières années par domaine technique listé dans le paragraphe 3,8 du CCTP. En l'absence de références, le candidat pourra, par tout moyen, justifier de sa capacité pour réaliser les prestations. o Un descriptif des moyens techniques et humains de la société. Conformément à l'article R. 2142-13 du Code de la Commande Publique, le descriptif des moyens humains devra notamment contenir les informations indiquées ci-dessous : => Les moyens humains : effectifs et qualifications, => Les moyens techniques : équipement informatique, logiciel, etc.. o Qualifications professionnelles requises pour l'exercice de la mission ou équivalents. => Qualification OPQIBI n°1001 : Étude de projets courants en géotechnique ou références équivalentes. => Certification

Norme AFNOR NF P 94-500 - Missions d'ingénierie géotechnique ou équivalent. o Pour les renseignements relatifs à l'appréciation de la capacité économique et financière. => Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat des 3 dernières années. Un niveau minimum est requis : un chiffre d'affaires annuel moyen sur les 3 dernières années ou les trois derniers exercices disponibles supérieur à 600 000 Euros HT. Si les candidats ne disposent pas de références ou de peu de références, ils devront prouver par tout moyen qu'ils possèdent la capacité à exécuter le marché (capacités techniques, professionnelles, certifications...). DOCUMENTS A PRODUIRE POUR L'OFFRE : Cf. Article 17.1,2 du RC. Afin de faciliter l'analyse des offres, il est fortement recommandé aux soumissionnaires d'utiliser de cadre de mémoire technique transmis dans le dossier de consultation des entreprises. Dans le cas où les renseignements demandés ne pourraient pas être insérés au sein du cadre de mémoire technique (tableau, plan, ...), un renvoi devra être fait à une annexe numérotée et dédiée au point concerné. Il est à noter que le cadre de mémoire technique du candidat et ses éventuelles annexes feront partie des pièces contractuelles.

5.1.7 **Marché public stratégique**

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : La prévention et la réduction de la pollution

Objectif social promu : Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

5.1.10 **Critères d'attribution**

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 1 : Mémoire technique sur 60 points. Le présent critère est décomposé comme suit : => Sous-critère 1 : Présentation détaillée de l'approche méthodologique de l'ensemble des missions développées dans le CCTP : 10 points, => Sous-critère 2 : Présentation des spécificités propres à la mission de l'EPFIF : 18 points, => Sous-critère 3 : Présentation de l'équipe en charge de la mission : 15 points, => Sous-critère 4 : Présentation des moyens mis à disposition et des rendus : 17 points.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Prix

Description : Critère 2 : Prix sur 40 points.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

5.1.11 **Documents de marché**

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Autorisée

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 05/02/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Montage financier : MODALITES FINANCIERES Le règlement des dépenses se fera par virement à 30 jours. Les prix sont révisables. Les modalités sont détaillées dans le CCAP. Le titulaire pourra présenter des demandes de paiement dans les conditions fixées au CCAP. Le titulaire pourra bénéficier d'une avance versée dans les conditions fixées au CCAP. Financement du marché : Budget de fonctionnement sur fonds propres.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 3

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours : En vertu des dispositions du Code de la justice administrative (L.551-1 et suivants), le candidat dispose d'un délai de 11 jours calendaires à compter de la date d'envoi de la notification de la décision de rejet pour exercer un référé précontractuel devant le tribunal administratif susmentionné ci-avant. En vertu des dispositions du Code de justice administrative (L.551-13 et suivants), le candidat dispose d'un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution pour exercer un référé contractuel devant le tribunal administratif susmentionnée ci-

avant. En vertu des dispositions du Code de la justice administrative (L.211-4 et R.421-4 à R.421-5), le candidat dispose d'un délai de 2 mois à compter du jour de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées pour exercer un recours contentieux devant le tribunal administratif susmentionné ci-avant. Ce recours peut être assorti, le cas échéant, d'un référé-suspension exercé dans les conditions mentionnées à l'article L.521-1 du Code de justice administrative.

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER IDF

Numéro d'enregistrement : 49512000800026

Adresse postale : 4-14 rue Ferrus4-14 rue FERRUS Rue FERRUS

Ville : PARIS 14

Code postal : 75014

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Point de contact : M SAMEDI Mélanie

Adresse électronique : msamedi@epfif.fr

Téléphone : 0140789090

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Adresse postale : 7 rue de Jouy

Ville : Paris Cedex 04

Code postal : 75181

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : Greffe.ta-paris@juradm.fr

Téléphone : +33144594400

Adresse internet : <https://paris.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 0f18ebea-2854-43cf-a52d-90214be6076b - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 29/12/2025 à 12:23

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 29/12/2025